

RW/931/2023/3250/10204/13

Lot 13

Les plages de semis sont à préserver. En raison de : la présence de plages de semis sont à préserver. Le passage des machines sera concerté avec l'Agent forestier. Les arbres d'avenir cerclés à la couleur sont à préserver. N2000 : En peuplement feuillus, interdiction d'abattre les bois de plus de 100 cm de circonférence entre le 01/04 et le 30/06. Exploitation interdite les jours de battues ainsi que les jours précédents les battues. Les adjudicataires sont tenus de s'informer des dates de battues auprès du service forestier. ATTENTION : Les bois de plus de 105 cm de circonférence marqués d'une seule flèche surmontée d'un chiffre romain tracé à la griffe (sur deux faces) NE FONT PAS PARTIE DE LA VENTE.

Nombre d'arbres total	100	--
Volume grumes	12,747	m³
Volume houppiers	2,000	m³
Volume total	14,747	m³
Cube moyen	127	dm³
Circonférence moyenne	47,300	cm
Surface de coupe	5,099	ha
Contact	PECHEUR Jean, 0477 78 13 70	--
Triage	Triage De Wibrin	--
Propriétaire	Houffalize Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	BOIS D'ACHOUFFE - cpe 3	--
Vente	Vente de bois de chauffage commune de Houffalize Mardi 14 novembre 2023 à 19:30 Salle du conseil communal	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Hêtre Amélioration Chauffage Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)
25	17	
35	28	
Total grumes 20/40	45	1,291
45	17	
55	20	
Total grumes 40/60	37	3,895
65	7	
Total grumes 60/70	7	1,470
75	7	
85	1	
95	2	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	10	3,805
205	1	
Total grumes 200/250	1	2,286
Total grumes	100	12,747
Houppiers/Taillis	-	2,000